

Propriété

$$\binom{n}{n} = 1$$
$$\binom{n}{1} = \binom{n}{n-1} = n$$
$$\binom{n}{k} = \binom{n}{n-k}$$

Démonstration

Le principe

On utilise la définition et uniquement elle .

Pour retenir cette démonstration

La refaire , elle n'est pas difficile

Les pré requis

$$\binom{n}{k} = \frac{n!}{k!(n-k)!}$$

$$0! = 1$$

$$n! = 1 \times 2 \times 3 \times \dots \times n$$

La démonstration

 Montrons la première

$$\binom{n}{n} = \frac{n!}{n!0!} = \frac{1}{0!} = 1$$

 Montrons la deuxième

$$\binom{n}{1} = \frac{n!}{1!(n-1)!} = n$$

$$\binom{n}{n-1} = \frac{n!}{(n-1)!(n-n+1)!} = \frac{n!}{(n-1)!1!} = n$$

 Montrons la troisième

$$\binom{n}{k} = \frac{n!}{k!(n-k)!} = \frac{n!}{(n-n+k)!(n-k)!} = \frac{n!}{(n-k)!(n-(n-k))!} = \binom{n}{n-k}$$

Propriété

$$\binom{n}{k} = \binom{n-1}{k} + \binom{n-1}{k-1}$$

Démonstration

Le principe

On part du deuxième membre, on applique la définition et on travaille avec des fractions.

Pour retenir cette démonstration

Apprendre la définition, bien connaître les propriétés (en particulier $n! = (n-1)! \times n$) et penser à mettre les fractions au même dénominateur

Les pré requis

$$\binom{n}{k} = \frac{n!}{k!(n-k)!}$$

$$0! = 1$$

$$n! = 1 \times 2 \times 3 \times \dots \times n$$

La démonstration

🌀 On utilise la définition pour le deuxième membre

$$\binom{n-1}{k} + \binom{n-1}{k-1} = \frac{(n-1)!}{k!(n-1-k)!} + \frac{(n-1)!}{(k-1)!(n-k)!} \text{ par la définition des coefficients binomiaux.}$$

🌀 On additionne les fractions

Pour additionner les fractions, on les met au même dénominateur.

Puisque $k! = (k-1)! \times k$ et $(n-k)! = ((n-k)-1)! \times (n-k)$, le dénominateur commun est donc $k!(n-k)!$ et on multiplie donc la première fraction par $(n-k)$ et la deuxième par k . On obtient :

$$\binom{n-1}{k} + \binom{n-1}{k-1} = \frac{(n-1)!}{k!(n-1-k)!} + \frac{(n-1)!}{(k-1)!(n-k)!} = \frac{(n-1)!(n-k) + (n-1)!(k)}{k!(n-k)!}$$

🌀 On fait apparaître la définition du coefficient cherché

On factorise par $(n-1)!$ le numérateur et on a :

$$\binom{n-1}{k} + \binom{n-1}{k-1} = \frac{(n-1)!(n-k) + (n-1)!(k)}{k!(n-k)!} = \frac{(n-1)!(n-k+k)}{k!(n-k)!} = \frac{(n-1)!n}{k!(n-k)!} = \frac{n!}{k!(n-k)!} = \binom{n}{k}$$

D'où la conclusion.